AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 142 - 26 Octobre 1978

LE TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

Bien que la fin du printemps et l'été aient été relativement frais et secs, peu favorables aux ennemis des arbres fruitiers, ceux-ci ont parfois subi des attaques très graves :
Le pêcher a été par exemple très sensible à la cloque et au Coryneum.
Les cerisiers "Marmotte" ont été fortement contaminés par "l'anthracnose" après récolte ; de même les poiriers et les pommiers insuffisamment protégés ont été souvent très atteints par les tavelures.

Un traitement après récolte généralement effectué à la chute des feuilles avec une bouillie cuprique permet de réduire les risques de contamination en automne. Le cuivre est en effet très efficace contre les bactérioses et de nombreux champignons. Sa durée d'action est de plus assez longue.

Sur pêchers et cerisiers les applications sont conseillées contre les divers chancres, la cloque, la criblure et "l'anthracnose du cerisier".

La même opération est recommandée sur pommiers et poiriers en cas de présence de chancres ou de bactérioses avec une première application à 50 % de la chute des feuilles et dans les vergers très sensibilisés une deuxième application sur les arbres totalement dénudés.

Dans les vergers gravement infestés par les tavelures, il est opportun, pour réduire les contaminations possibles au printemps suivant, d'accélérer la décomposition des feuilles en effectuant une aspersion soignée du feuillage au tout début de la chute des feuilles avec une solution de 120 Kg de Perlurée dans 1000 litres d'eau.

Il est également possible dans notre région où l'emploi des Benzimidazoles est assez peu fréquent d'effectuer, éventuellement, une pulvérisation très couvrante avec :

Benlate (bénomyl), Bavistine (carbendazime) : 100 g./hl
ou Pelt 44 (thiophanate méthyl) : 170 g./hl

Après chute totale des feuilles on peut, si aucune autre application n'a été faite, asperger le tapis de feuilles mortes à l'aide d'une solution de 260 Kg/ha de sulfate d'ammoniaque dans 1200 litres d'eau.

Perlurée et sulfate d'ammoniaque apportent 50 à 60 unités d'azote/hectare.

Ne pas oublier de rincer les appareils pour éviter la corrosion.

GRANDES CULTURES

PUCERONS SUR CEREALES et RISQUES DE JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE : Des populations très importantes de pucerons divers sont observées localement sur maïs. Comme ces ravageurs peuvent se déplacer sur d'autres plantes il est rappelé que la protection des céréales peut être envisagée lorsque deux plantes sur trois sont porteuses d'au moins un puceron.

Les cultures étant à des stades très variables, de la levée à trois feuilles, l'application éventuelle peut être retardée -sauf pullulation extraordinaire- jusqu'à ce que la culture arrive au stade deux-trois feuilles sans trop de risques ceci pour éviter des traitements multiples. Les insecticides seront choisis parmi ceux ayant une bonne persistance : bromophos ou pyréthrinoïdes.

773

LE POU DE SAN JOSÉ :

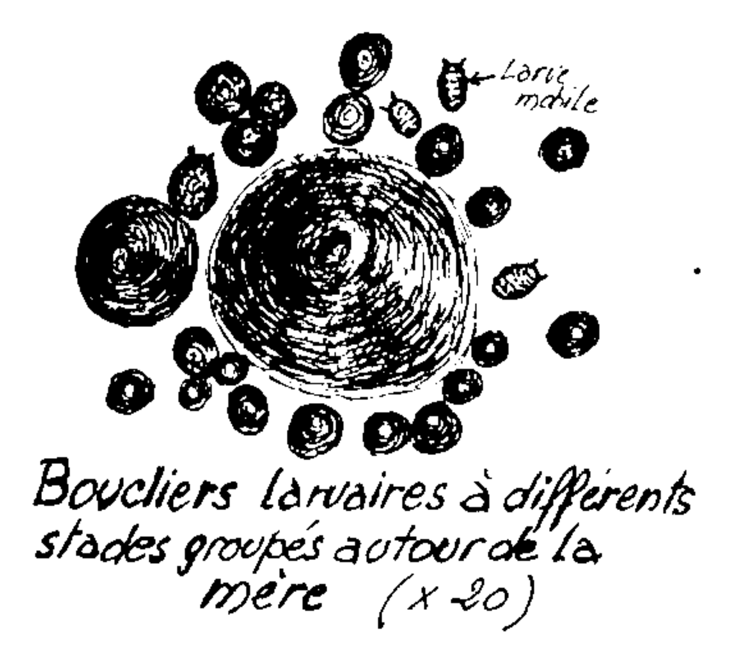
RISQUES D'EXTENSION ET LUTTE OBLIGATOIRE

L'été exceptionnellement chaud et sec de 1976 est sans doute à l'origine d'un développement du Pou de San José, dangereuse cochenille bien connue dans notre Pays depuis de nombreuses années mais toujours redoutable.

De nouveaux foyers ayant été découverts en 1978 dans plusieurs secteurs de la Circonscription, il nous paraît utile d'alerter tout spécialement les pépiniéristes et d'attirer aussi l'attention de tous les possesseurs d'arbres et arbustes fruitiers et d'ornement.

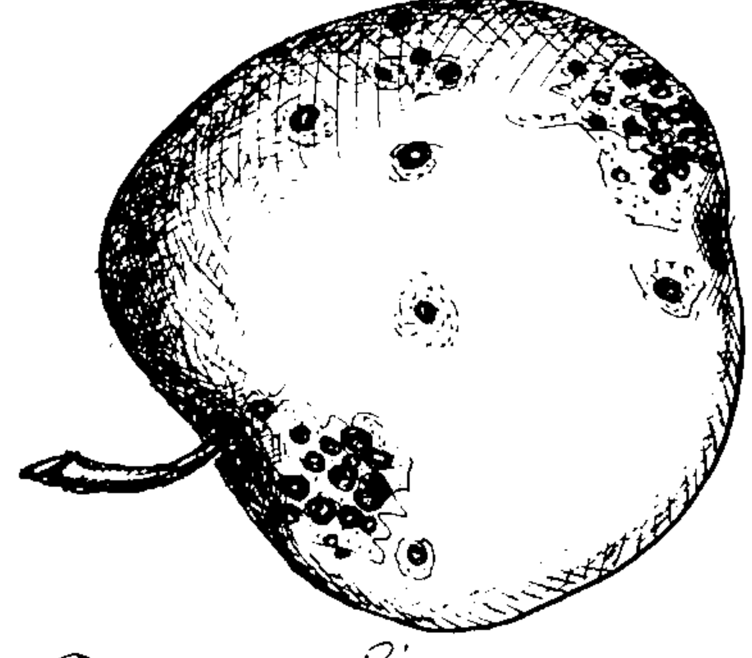
C'est ainsi que les échanges et transactions commerciales entre professionnels doivent faire l'objet d'une grande vigilance, étant entendu que les pépinières contaminées sont rigoureusement suivies par le Service de la Protection des Végétaux qui veille à l'application des mesures obligatoires de lutte.

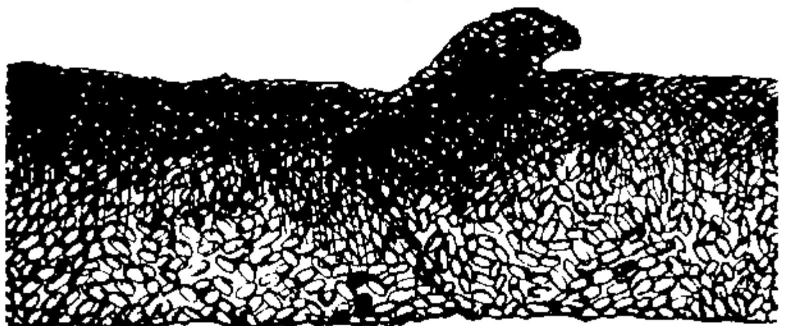
Les propriétaires de vergers industriels ou familiaux doivent également surveiller leurs plantations et signaler éventuellement au Service les cas suspects.



Boucliers larvaires à différents stades groupés autour de la mère (x 20)

DESCRIPTION DE L'INSECTE : Rappelons que les cochenilles sont des insectes très particuliers appelés parfois "poux collants" qui se fixent sur les végétaux attaqués, certaines espèces étant assez difficiles à déceler pour un oeil non averti.
C'est ainsi que le Pou de San José est peu visible quand il est isolé sur les troncs et les brindilles. Il se présente sous la forme d'une petite croûte en forme de bouclier circulaire, gris cendré, complètement immobile, de la dimension d'une tête d'épingle.
Si l'on soulève délicatement ce bouclier on trouve en-dessous le corps de l'insecte femelle de couleur jaune citron et pyriforme.
Plus dangereux que les autres cochenilles le Pou de San José se multiplie avec une très grande rapidité. En effet il y a au moins deux générations par an, les éclosions se produisant normalement dans nos régions en juin/juillet et août/septembre.


Pomme envahie par le P. de San José


Infestation complète d'une brindille de poirier par le pou de San José

DEGATS ET DISPERSION : Les femelles pouvant donner naissance à environ 400 larves mobiles en l'espace de 30 à 40 jours, il est facile de comprendre que les jeunes sujets (scions et cordons) peuvent être "encroûtés" en deux ou trois ans et subissent de ce fait un effet d'asphyxie qui s'ajoute aux autres accidents.
Sur les arbres plus âgés, l'insecte en prélevant la sève à l'aide de son stylet les affaiblit, ralentit leur vigueur provoquant leur dépérissement. De plus il les intoxique en injectant par sa salive une toxine qui amène rapidement la sénescence des arbres et qui débute par l'extrémité des branches.
Sur certaines variétés de pommiers et de poiriers la présence de l'insecte se manifeste par un rougissement des couches sous-épidermiques des écorces et par de petites auréoles rougeâtres entourant les boucliers gris. Ces auréoles sont encore plus visibles sur les fruits de couleur claire.
Les larves nouvellement écloses se déplacent pendant les quelques heures qui suivent leur naissance, ce qui explique que la propagation se réalise facilement d'un arbre à l'autre (cas fréquents pour les cordons).
Quant à la propagation à distance elle se fait surtout par le transport des plants de pépinières, des greffons et des fruits contaminés. Mais l'homme peut également assurer la dissémination par ses vêtements, le matériel et les outils.

MOVENS DE LUTTE : La lutte contre le Pou de San José a fait l'objet de plusieurs arrêtés ministériels successifs, le dernier en date étant celui du 31 mai 1978 qui modifie l'arrêté de base du 31 août 1977.

Conformément à ces textes, la lutte est obligatoire de façon permanente sur tout le territoire français, les principales mesures prescrites étant les suivantes :

En pépinière : Dès constatation de la présence du Pou de San José les arbres contaminés sont arrachés et détruits par le feu.

Les autres plantes hôtes du Pou ne peuvent être replantées ou expédiées hors des lieux de culture que si elles sont reconnues indemnes et désinsectisées dans une station officielle ou agréée par le Service de la Protection des Végétaux.

Dans les zones contaminées et dans les zones "de sécurité" délimitées par arrêté préfectoral pris sur proposition du Chef de la Circonscription phytosanitaire, toutes les plantes hôtes doivent subir les traitements appropriés recommandés par le Service de la Protection des Végétaux. Celui-ci, chargé de suivre l'activité des ravageurs, conseille aux moments opportuns une ou plusieurs applications hivernales ou estivales compte tenu des phénomènes divers qui conditionnent l'évolution de la cochenille.

a) Les traitements de fin d'hiver font appel à des associations d'huiles de pétrole et d'insecticides : colorants nitrés et parathions principalement.

b) Les traitements de végétation sont recommandés soit au débourrement soit après l'éclosion des oeufs (juillet à septembre pour les générations d'été) à l'aide de méthidathion(Ultracide) ou d'oléoparathion (nombreuses spécialités).

Les pulvérisations doivent être copieuses, effectuées par temps calme et sous forte pression : il s'agit d'obtenir un bon lessivage des troncs et en particulier du collet.

Il conviendra donc de suivre attentivement les conseils donnés par les avertissements agricoles pour assurer en temps utile la protection des pépinières et plantations.

Précisons que de nombreuses espèces de végétaux, appartenant à une vingtains de genres, sont susceptibles d'être contaminées par le Pou de San José.

Dans les vergers et jardins la destruction des arbres contaminés (surtout s'il y a des encroûtements) est une opération très recommandable.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.

P74